



CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION

Objet

Les présentes Conditions Générales ont pour objet de définir les modalités de mise à disposition des services du site www.zenorga.fr, ci-après nommé "le service" et les conditions d'utilisation du service par l'utilisateur. Tout accès et/ou utilisation du site www.zenorga.fr suppose l'acceptation et le respect de l'ensemble des termes des présentes Conditions et leur acceptation inconditionnelle. Elles constituent donc un contrat entre ZENORGA et l'utilisateur. Dans le cas où l'utilisateur ne souhaite pas accepter tout ou partie des présentes Conditions Générales, il lui est demandé de renoncer à tout usage du service.

Mentions légales

1. Propriété :

Conformément aux dispositions légales, nous vous informons que le présent site est la propriété de ZENORGA – Maud BRUNET (EI)

Siège social : 13 rue de Breuvery – 78100 SAINT GERMAIN EN LAYE - FRANCE

Immatriculé au RCS de Versailles sous le N° 939 533 766

2. Hébergement :

Wix.com

3. Crédits

Conception, Edition & Rédaction :

Maud BRUNET Entrepreneur Individuel

Univers Graphique :

Sabine WOIRET Entrepreneur Individuel

Photographies :

Maud BRUNET Entrepreneur Individuel
Wix.com et autres photos libres de droits

4. Accès au service

Le service est accessible gratuitement à tout utilisateur disposant d'un accès à Internet. Tous les coûts afférents à l'accès au service, que ce soient les frais matériels, logiciels ou d'accès à Internet sont exclusivement à la charge de



l'utilisateur. Il est seul responsable du bon fonctionnement de son équipement informatique ainsi que de son accès à Internet.

ZENORGA met en œuvre tous les moyens raisonnables à sa disposition pour assurer un accès de qualité au service, mais n'est tenu à aucune obligation d'y parvenir.

ZENORGA ne peut, en outre, être tenu responsable de tout dysfonctionnement du réseau ou des serveurs ou de tout autre événement échappant au contrôle raisonnable, qui empêcherait ou dégraderait l'accès au service.

ZENORGA se réserve la possibilité d'interrompre, de suspendre momentanément ou de modifier sans préavis l'accès à tout ou partie du service, afin d'en assurer la maintenance, ou pour toute autre raison, sans que l'interruption n'ouvre droit à aucune obligation ni indemnisation.

5. Propriété Intellectuelle

ZENORGA informe les utilisateurs de ce site que la plupart des informations et données qui y figurent sont protégées par les dispositions légales relatives aux droits de propriété intellectuelle.

Les informations et données ainsi protégées figurant sur ce site sont la propriété de ZENORGA ou de tiers ayant autorisé ZENORGA à les exploiter.

Toute représentation, reproduction, utilisation, adaptation ou modification en tout ou partie ainsi que toute exploitation même partielle de ces informations et données est prohibée sans l'autorisation expresse et préalable de ZENORGA. Le non-respect de cette interdiction pourra engager la responsabilité civile et pénale de l'utilisateur de ce site.

6. Données personnelles

Protection de vos données personnelles

Dans une logique de respect de la vie privée de ses utilisateurs, ZENORGA s'engage à ce que la collecte et le traitement d'informations personnelles, effectués au sein du présent site, soient effectués conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, dite Loi « Informatique et Libertés ».

Conformément à l'article 34 de la loi « Informatique et Libertés », ZENORGA garantit à l'utilisateur un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur les données nominatives le concernant. L'utilisateur a la possibilité d'exercer ce droit en utilisant le formulaire de contact mis à sa disposition sur le site : www.zenorga.fr

Les utilisateurs donnent leur consentement à l'éventuelle constitution d'un fichier, sur la base des informations saisies par eux-mêmes dans le formulaire de contact.

Ces données conserveront un caractère strictement confidentiel, sauf autorisation expresse de l'internaute, ou dans des circonstances très particulières notamment lorsque leur divulgation est nécessaire à l'identification, à l'interpellation ou à la poursuite en justice de tout individu susceptible de porter préjudice ou atteinte à ZENORGA ou à toute autre personne ; c'est-à-dire lorsque ZENORGA se verra légalement contraint de le faire.

Dernière mise à jour : 07/01/25

Règlement Général de Protection des Données

Le Règlement Général de Protection des données (RGPD) est entré en vigueur le 25 mai 2018. Il définit les principes à respecter lors de la collecte, du traitement et de la conservation de données personnelles. Il garantit aussi les droits pour les personnes concernées.

Le site www.zenorga.fr propose un formulaire de contact afin de collecter les données d'un utilisateur.

Le recueil des données a pour objectif de constituer un fichier de gestion des prospects et clients de la société ZENORGA. Ce fichier est utilisé et optimisé à des fins statistiques, pour contacter et proposer des contenus aux personnes qui le désirent.

A. Les informations collectées

1. Informations collectées automatiquement :

- Votre adresse IP
- L'appareil et le navigateur web que vous utilisez
- La date et l'heure de votre visite sur le site www.zenorga.fr, ainsi que la manière dont vous utilisez ce dernier et accédez à son contenu

2. Informations que vous fournissez :

Les informations personnelles suivantes à votre sujet sont demandées et collectées lorsque vous contactez ZENORGA sur le formulaire de contact : pour une demande de renseignements / devis, certaines informations personnelles telles que votre prénom, nom de famille, numéro de téléphone, adresse mail sont nécessaires pour pouvoir vous apporter une réponse.

B. Comment les informations collectées sont-elles utilisées ?

1. Pour répondre à vos questions

Lorsque vous contactez ZENORGA via le formulaire de contact, vos données sont collectées afin de pouvoir répondre à vos demandes de renseignements ou devis.

2. Pour fournir, personnaliser et améliorer le site internet www.zenorga.fr et les publicités marketing

- Maintenir, améliorer et administrer le site www.zenorga.fr
- Améliorer ou personnaliser votre expérience en ligne, les services de ZENORGA et la façon dont ZENORGA communique avec vous.
- Identifier et éviter les utilisations frauduleuses
- Améliorer la sécurité du réseau et des systèmes d'information de ZENORGA
- Mieux comprendre la façon dont les visiteurs utilisent le site www.zenorga.fr, et déterminer l'efficacité des publicités et campagnes publicitaires de ZENORGA.

C. Comment vos données sont-elles protégées ?

1. Qui a accès à vos informations ?

Vos données personnelles ne sont pas transmises ou divulguées à d'autres services tiers.



L'accès à vos informations est limité aux seuls employés ou sous-traitants qui ont besoin de les utiliser. Ils ont l'obligation de les protéger et d'en préserver la confidentialité.

2. Moyens techniques de protection mis en place :

ZENORGA dispose de protections physiques et électroniques, et de procédures conçues pour aider à préserver la confidentialité de vos informations personnelles.

D. Autres informations

www.zenorga.fr peut utiliser Google Analytics et Google Adwords.

L'utilisation de Google Analytics et Google Adwords est soumise aux règles de confidentialité de Google, aux conditions générales AdWords et aux conditions générales de Google Analytics.

E. Les droits

1. Gestion de vos informations

Vous pouvez à tout moment rectifier les informations vous concernant qui seraient inexactes ou incomplètes via le formulaire de contact sur le site www.zenorga.fr

Vous avez le droit de demander à ZENORGA la suppression de vos informations personnelles via le formulaire de contact sur le site www.zenorga.fr

2. Conservation des données

Vos données de contact peuvent être conservées pour une durée indéterminée.

Après une demande de suppression de vos informations, vos données sont définitivement supprimées à l'exception de celles pouvant permettre à ZENORGA de justifier de l'exécution de ses obligations légales ou contractuelles. Les données ainsi conservées le sont pendant une période d'un an et ne font l'objet d'aucune utilisation pendant cette durée.

Objection et suppression des données :

Lorsque vos informations personnelles sont traitées à des fins de marketing direct, vous pouvez, à tout moment, demander à ZENORGA de cesser de traiter vos données en envoyant un message via le formulaire de contact sur le site www.zenorga.fr

Atteinte aux données et communication sous 72h

En cas de violation ou suspicion de violation de données à caractères personnels, ZENORGA et ses sous-traitants notifieront la CNIL, 72h au plus tard, après en avoir pris connaissance.

ZENORGA se réserve le droit de modifier à tout moment cette politique de protection des données.

Liens hypertexte

Si www.zenorga.fr propose des liens hypertextes vers des sites web édités et/ou gérés par des tiers, dans la mesure où aucun contrôle n'est exercé sur ces ressources externes, l'utilisateur reconnaît que ZENORGA n'assume aucune responsabilité relative à la mise à disposition de ces ressources, et ne peut être tenue responsable quant à leur contenu.



Force majeure

La responsabilité de ZENORGA ne pourra être engagée en cas de force majeure ou de faits indépendants de sa volonté.

Evolution du présent contrat

ZENORGA se réserve le droit de modifier les termes, conditions et mentions du présent contrat à tout moment. Il est ainsi conseillé à l'utilisateur de consulter régulièrement la dernière version des Conditions Générales d'Utilisation disponible sur le site www.zenorga.fr.

Durée et résiliation

Le présent contrat est conclu pour une durée indéterminée à compter de l'utilisation du service par l'utilisateur.

Droit applicable & Jurisdiction compétente

Les règles en matière de droit, applicables aux contenus et aux transmissions de données sur et autour du site, sont déterminées par la loi française.

En cas de litige, n'ayant pu faire l'objet d'un accord à l'amiable, seuls les tribunaux français sont compétents.

Dernière mise à jour : 07/01/25

CONDITIONS GENERALES DE LOCATION

1. Généralités

Les présentes Conditions Générales de location (ci-après « CGL ») s'appliquent à tous les droits et obligations des Parties découlant du Contrat. Des dérogations ne sont valables que si elles ont été convenues par écrit entre les Parties.

2. Objet du Contrat

Etendue du contrat : Le Loueur remet au Locataire le Matériel déterminé dans le devis pour la durée prévue dans ce même devis.

Propriété du Matériel : Le Matériel loué, y compris les composants et accessoires, reste la propriété exclusive du Loueur pendant toute la durée de la location.

Utilisation : Le Matériel ne doit être utilisé que dans le but défini dans le devis. Les instructions données par le Loueur, par écrit ou verbalement, sont à respecter strictement. Sauf accord écrit entre les Parties, le Locataire s'engage à utiliser personnellement le Matériel et à ne pas le transférer à un tiers.

3. Début de la location

La location débute au jour déterminé dans le Contrat. Si aucune date n'a été spécifiée, la location débute au jour de la mise à disposition du Matériel au Locataire. La location se termine à la date prévue dans le Contrat ou selon les dispositions des présentes CGL. Si aucune date de fin n'a été prévue, le Contrat restera en vigueur pour une période de 6 mois.

4. Livraison du Matériel

Les Parties déterminent les modalités de mise à disposition du Matériel loué dans le Contrat.

Transfert des risques : Le transfert des risques se détermine comme suit :

- En cas de prise de possession chez le Loueur : dès le moment où le Locataire est informé que le Matériel est à sa disposition chez le Loueur, ou dans un lieu déterminé ;
- En cas de livraison par le Loueur au Locataire : dès le moment où le Matériel a été remis au Locataire par le Loueur.

Effets du transfert des risques : Dès le transfert des risques, le Locataire devient entièrement responsable des dommages pouvant survenir sur le Matériel.

Montage et démontage : Sauf accord écrit contraire, la mise en place, ainsi que le montage et démontage du Matériel chez le Locataire ou sur tout autre lieu sera à la charge du Locataire.

5. Obligations du Loueur

Mise à disposition. Le Loueur est tenu de mettre à disposition le Matériel conformément à l'état et aux qualités définis dans le Contrat.

Défauts. Si, au moment de la prise de possession par le Locataire, le Matériel présente des défauts ne permettant pas une utilisation du Matériel dans le but défini dans le Contrat, le Loueur est tenu de réparer ces défauts à ses propres frais. Si la réparation n'est pas possible dans un délai raisonnable, le Loueur a l'obligation de remplacer le Matériel par un objet du même genre répondant aux qualités définies dans le Contrat.

Si pendant la durée du Contrat, le Matériel présente des défauts qui empêchent son utilisation dans le but prévu dans le Contrat, et que ces défauts découlent d'une faute grave du Loueur, le Loueur s'engage à procéder, à ses frais, à la réparation du défaut ou de fournir un Matériel de remplacement équivalent.

Conséquences de la violation des obligations. Si le Loueur ne satisfait pas aux obligations définies ci-dessus, le Locataire aura le droit de résilier le contrat moyennant l'envoi d'une mise en demeure au Loueur avec la fixation d'un délai de 2 jours pour remédier aux défauts.

Lorsque le Contrat est résilié, le Locataire a le droit au remboursement du prix de location du Matériel.

Limitation de responsabilité. Toute prétention du Locataire découlant de préjudices directs ou indirects, tels que manque à gagner, perte de commandes, peines conventionnelles, pénalités, etc..., est exclue.

6. Obligations du Locataire

Obligation de procéder à une vérification : Lors de la prise de possession du Matériel, le Locataire est tenu de vérifier le Matériel et de signaler immédiatement au Loueur les éventuels défauts. Si le Locataire n'informe pas le Loueur des défauts dans un délai raisonnable, le Loueur est libéré de son obligation de réparer ou de remplacer au sens de la clause 5 de ce document.

Défauts cachés : Est réservée la responsabilité pour des défauts cachés qui ne pouvaient être remarqués à la prise de possession malgré une vérification consciencieuse et minutieuse. Dans ce cas, si le Locataire en informe le Loueur immédiatement dès la découverte de ce défaut et que ce défaut n'est pas imputable à une faute du Locataire (notamment, le non-respect des instructions d'utilisation données par le Loueur), le Loueur a l'obligation d'agir comme si le défaut avait été annoncé immédiatement à la mise à disposition

Utilisation du Matériel : Le Locataire s'engage à utiliser le Matériel selon les instructions, écrites ou orales, données par le Loueur. Il doit traiter le Matériel avec tout le soin nécessaire, l'utiliser et l'entretenir d'une manière adéquate en respectant les instructions données par le Loueur. Le Locataire s'engage à nettoyer le Matériel et à le rendre entièrement propre.

Frais : Le Locataire doit assumer tous les frais découlant de la survenance d'un dégât sur le Matériel durant la période de location. Il supporte aussi entièrement les frais liés à un mauvais entretien du Matériel.

Responsabilité du locataire : Dès le transfert des risques et jusqu'à la restitution du Matériel au Loueur, le Locataire répond de toute perte et/ou détérioration subie par le Matériel ainsi que les frais y afférant, hormis dans les cas de force majeure et même si cette perte et/ou détérioration a été causée par des tiers.

Assurance : Le Locataire atteste avoir conclu une assurance couvrant le vol, la perte ou les dégâts du Matériel. Le Locataire est informé que le Matériel n'est pas couvert par une assurance du Loueur.

Paiement du prix de la location : Le Locataire s'engage à payer le montant total tel que défini dans le Contrat/Devis. Les prix sont entendus toutes taxes comprises (TTC).

7. Résiliation

Le contrat prend fin au Terme tel que défini dans le Contrat/Devis.

Résiliation du contrat avant la mise à disposition du Matériel : Le Locataire peut résilier le contrat jusqu'à quatre semaines avant la mise à disposition du Matériel. Des frais correspondants à 50% du montant total de la location sont dû en cas de résiliation de 12 à 6 semaines précédant la mise à disposition du Matériel et de 70% du montant total de la location sont dû en cas de résiliation de 6 à 4 semaines précédant la mise à disposition du Matériel.

Résiliation pour justes motifs : Sans préjudice aux autres articles du Contrat, des CGL et de la loi, lorsqu'une des Parties n'exécute pas ou n'exécute que partiellement ses obligations prévues par ce Contrat, et qu'elle n'y remédie pas dans les 2 jours suivant l'interpellation écrite de l'autre partie, l'autre partie peut résilier le contrat.

Conséquence de la résiliation pour justes motifs : Si le Loueur résilie suite à l'inexécution ou l'exécution imparfaite par le Locataire de ses obligations, les montants déjà payés au titre de ce Contrat ne seront pas restitués au Locataire. Si le Locataire résilie suite à l'inexécution ou l'exécution imparfaite des obligations par le Loueur, tous les montants déjà versés pour la période suivant l'inexécution du Contrat seront restitués par le Loueur au Locataire.

Résiliation extraordinaire : Sans préjudice aux autres articles du Contrat, des CGL et de la loi, le Loueur peut résilier avec effet immédiat le Contrat sans mise en demeure ou fixation d'un délai, si :

- Le Matériel risque de ne pas pouvoir être rendu au Loueur suite à une mauvaise utilisation ou à un manque d'entretien.
- Le Matériel est sous-loué sans l'autorisation écrite préalable du Loueur.
- D'autres droits sur le Matériel sont accordés à un tiers ou si les droits résultant du Contrat sont cédés à un tiers
- Le Locataire a un retard de paiement

Conséquences de la résiliation extraordinaire : Dans ces cas de résiliation extraordinaire, le Loueur peut exiger le paiement du prix total tel que défini dans le contrat. Le Loueur se réserve le droit de réclamer des dommages et intérêts.

Retour du matériel : A la fin du Contrat et dans tous les cas de résiliations, le Locataire s'engage à retourner le Matériel et tout autre bien propriété du Loueur, au Loueur dans les plus brefs délais, soit un maximum de sept jours.

8. Restitution du Matériel

Au Terme du Contrat ou lors d'une résiliation, le Locataire doit restituer, au Loueur, le Matériel dans le même état qu'au moment de la mise à disposition par le Loueur. Le Matériel devra avoir été démonté, nettoyé et être en état de fonctionnement. Les Parties décideront du lieu où le Matériel doit être remis au Loueur.

Le Loueur s'engage à vérifier le Matériel et à informer le Locataire d'éventuels défauts dans les plus brefs délais. Au sens des présentes Conditions Générales, le Loueur peut réclamer le montant des réparations ou du remplacement du Matériel défectueux. Le Loueur se réserve également le droit de demander des dommages et intérêts.

9. Divers

Cession. Le Locataire ne peut pas céder le présent Contrat à un tiers sans l'accord préalable écrit du Loueur. Le Loueur a le droit de céder ce Contrat à un tiers. Dans ce cas il doit en informer par écrit le Locataire.

Droit applicable. Le droit applicable à ce Contrat est le droit français. Tout litige au sujet du présent Contrat sera soumis à la compétence exclusive des tribunaux français.

Dernière mise à jour : 07/01/2025